
Les relations Inde-Allemagne Entre dynamisme économique et déphasage géopolitique

Christian Wagner

Mai 2011

Comité d'études des relations franco-allemandes



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Cette « Note du Cerfa » est publiée dans le cadre
du « Dialogue d'avenir franco-allemand », un projet mené
en coopération par le Comité d'études des relations franco-allemandes
de l'Institut français des relations internationales,
la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik et la
Robert Bosch Stiftung

Les activités de recherche, de secrétariat de rédaction et de publication
du Cerfa bénéficient du soutien de la Direction de la prospective du ministère
des Affaires étrangères et européennes et du Frankreich-Referat
de l'Auswärtiges Amt.

Directeurs de collection : Louis-Marie Clouet, Hans Stark

ISBN : 978-2-86592-871-2
© Ifri – 2011 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Auteur

Christian Wagner est directeur de recherche et responsable du groupe de recherche sur l'Asie à la Stiftung Wissenschaft und Politik de Berlin. En 1990-1999, il a été maître de conférences au département de sciences politiques de l'Université de Fribourg, puis Officier administratif à l'Université de Mayence de 1991 à 1994. En 1996, il devient professeur assistant à l'Institut de sciences politiques et d'études administratives de l'Université de Rostock, poste qu'il quitte en 2001 pour devenir *Senior Research Fellow* au Centre de recherche sur le développement de l'Université de Bonn, jusqu'en 2002.

Son domaine d'expertise porte sur la politique étrangère et de sécurité en Asie du Sud. Actuellement, ses recherches se concentrent sur l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka, le Bangladesh et le Népal, et en particulier la politique étrangère et de sécurité, la démocratie et les conflits ethniques et la coopération régionale de ces pays.

Parmi ses dernières publications figurent :

« Pakistan's Foreign Policy between India and Afghanistan », *Sicherheit und Frieden*, 28^e année, 4/2010, p. 246-251.

« India's Soft Power: Prospects and Limitations », *India Quarterly: A Journal of International Affairs*, n° 66, vol. 4, janvier 2011, p. 333-342.

« Kaschmirkonflikt », *Welt Trends, Zeitschrift für internationale Politik*, n° 74, septembre-octobre 2010, p. 31-40.

« Indiens Grenzen als Ordnungsmacht in Südasien », in J. Braml, T. Risse, E. Sandschneider, *Einsatz für den Frieden. Sicherheit und Entwicklung in Räumen begrenzter Staatlichkeit. Jahrbuch Internationale Politik*, vol. 28, Oldenbourg Verlag, Munich, 2010, p. 254-260.

« Die Rolle von "Demokratie" in der indischen Außenpolitik » in E. G. Fritz (dir.), *Entwicklungsland, Schwellenland, Global Player : Indiens Weg in die Verantwortung Forum Internationale Politik*, ATHENA-Verlag, Oberhausen, 2010, p. 221-234.

« Zerstrittene Bruderstaaten - Pakistan und Indien in ihrem regionalen Umfeld » in B. Chiari, C. Schetter (dir.), *Pakistan - Wegweiser zur Geschichte*, Schöningh, Paderborn, 2010, p. 73-83.

Résumé

Les relations germano-indiennes présentent un aspect contrasté en raison de la situation indienne elle-même, tiraillée entre modernité et croissance d'une part, pauvreté et blocages structurels de l'autre.

Les relations économiques entre les deux États sont bonnes et recèlent indubitablement un potentiel de croissance. Les faiblesses de l'Inde dans les domaines des infrastructures et de l'énergie, ainsi que les obstacles rencontrés par les sociétés étrangères souhaitant s'implanter localement demeurent hautement problématiques. De même, les échanges scientifiques et technologiques entre les deux pays sont extrêmement dynamiques, mais pâtissent des insuffisances de la formation en Inde.

Malgré tous les succès économiques remportés et les taux de croissance flatteurs affichés au cours des dernières années, l'Inde demeure un pays en développement. L'aide allemande s'est réorientée ces dernières années sur des projets de protection de l'environnement de manière durable et sur l'amélioration des conditions de vie des indiens.

En matière de sécurité, Berlin s'efforce de renforcer un partenariat de haut niveau avec New Delhi, s'appuyant sur des ventes d'armes et des positions diplomatiques similaires. Pour autant, des divergences fondamentales persistent entre le multilatéralisme normatif promu par l'Allemagne et une conception plus classique de grande puissance souveraine défendue par New Delhi. Néanmoins, si les deux partenaires le souhaitent, les relations bilatérales germano-indiennes, et au-delà, indo-européennes, peuvent devenir un symbole de convergences futures entre les démocraties occidentales et la plus grande démocratie du monde.

Sommaire

INTRODUCTION	4
UNE INTERDEPENDANCE ECONOMIQUE CROISSANTE	5
DES ECHANGES SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES ET CULTURELS	7
DE NOUVELLES PRIORITES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT	10
INTERETS ET DIVERGENCES EN MATIERE DE SECURITE	12
PERSPECTIVES	15

Introduction

Les relations entre l'Union indienne et l'Allemagne sont traditionnellement bonnes et amicales. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Inde fut le premier pays à déclarer officiellement ne plus être en guerre avec l'Allemagne. Elle fut également le premier État, le 7 mars 1951, à nouer des relations diplomatiques avec la nouvelle République fédérale. Depuis le lancement, en 1991, de la libéralisation de l'économie indienne, les relations entre les deux pays se sont intensifiées. « L'Agenda du partenariat germano-indien » adopté au mois de mai 2000 souligne l'intérêt des deux États pour le renforcement de la coopération dans les domaines économique, scientifique, technologique et culturel¹. L'Allemagne contribue au développement économique et profite de la croissance du marché intérieur indien, constitué par une classe moyenne d'environ 100 à 150 millions d'individus². La Deutsche Bank prévoit que l'Inde sera l'économie la plus dynamique au niveau mondial avant 2020. Les domaines scientifique et technologique représentent pour Berlin un autre intérêt stratégique dans sa relation avec l'Inde³. Celle-ci dispose d'entreprises leaders dans les domaines de l'industrie de l'information, des logiciels, mais aussi de la recherche en biotechnologie et technologies spatiales, notamment les satellites. Enfin, elle fait figure de partenaire international de premier plan sur les questions de gouvernance globale. Réunis au sein du G4, l'Inde et l'Allemagne, ainsi que le Brésil et le Japon, ont appelé à une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies. Afin de souligner l'importance qu'attache la politique étrangère allemande à sa relation avec New Delhi, cet article traite successivement des liens bilatéraux en matière économique, scientifique, technologique, culturelle, de politique de développement et de politique étrangère et de sécurité.

¹ *Agenda für die deutsch-indische Partnerschaft im 21. Jahrhundert*, disponible sur : <http://www.dgap.org/IP/ip0009/dtind180500_p.html> (consulté le 7 septembre 2001).

² Mischler, Gerd, « Wirtschaftswunder am Taj Mahal », *Markt und Mittelstand*, n° 7, 2004, p. 86 ; « Audi und Porsche drängen gen Indien », <<http://www.spiegel.de/wirtschaft/0,1518,300434,00.html>> (18 avril 2004).

³ Deutsche Bank Research, « Globale Wachstumszentren 2020 », *Aktuelle Themen*, n° 313, 9 février 2005.

Une interdépendance économique croissante

À la faveur de la libéralisation économique et de l'ouverture au marché mondial décidées par New Delhi en 1991, les relations économiques germano-indiennes se sont nettement améliorées. Le commerce bilatéral a connu une très forte croissance. Ainsi, alors que le volume d'échanges initialement prévu pour 2010 était d'environ dix milliards, celui-ci atteignait déjà un niveau supérieur à 13 milliards d'euros en 2009. Parmi les pays de l'Union européenne, l'Allemagne est le premier partenaire commercial de l'Inde. Cette dernière manifeste un intérêt particulier pour les biens d'investissement et les véhicules, au point que le commerce bilatéral a dégagé pour l'Allemagne un excédent d'environ 3 milliards d'euros en 2010. Plusieurs entreprises de l'industrie automobile, comme Volkswagen, BMW et Mercedes-Benz ont installé des sites industriels sur le sol indien au cours des dernières années⁴. L'Allemagne exporte d'abord vers l'Inde des machines et des biens produits par les industries chimique et électronique, tandis qu'elle importe principalement des biens textiles et des produits en cuir. La chambre de commerce germano-indienne de Bombay est une des plus importantes chambres de commerce allemandes dans le monde. L'interdépendance croissante entre les deux pays se manifeste également à travers l'engagement grandissant d'entreprises allemandes de taille moyenne en Inde. Actuellement, environ 1 800 sociétés allemandes sont présentes dans le pays. Dans le même temps, les entreprises indiennes investissent de manière croissante en Allemagne. Pour l'heure, environ 240 sociétés indiennes sont représentées en Allemagne. À moyen terme, ceci devrait favoriser la diversification des exportations indiennes.

Les investissements directs allemands en Inde ont nettement augmenté depuis 1991, atteignant environ 4,3 milliards d'euros à la fin de l'année 2008. L'Allemagne compte ainsi depuis plusieurs années parmi les dix plus gros investisseurs dans le pays. Lesquels sont tous en premier lieu attirés par les perspectives offertes par la croissance du marché intérieur indien. Plus de la moitié des investissements allemands a été dirigée vers l'État du Maharastra, suivi des États du Karnataka, du Gujarat et du Tamil Nadu. Les inves-

⁴ « Daimler erfindet für Indien den Bharat-Benz », *Financial Times Deutschland*, 18 février 2011.

tissements directs indiens en Allemagne s'établissaient à la même époque à un peu moins de 300 millions d'euros. L'Allemagne figure au sixième rang parmi les pays exportant vers l'Inde et au septième rang des pays important depuis l'Inde. À l'inverse, l'Inde ne tient qu'une place moyenne dans les statistiques allemandes du commerce extérieur : en 2009, elle occupait le 36^e rang pour ce qui est des importations allemandes et le 19^e rang en matière d'exportations vers l'Allemagne⁵.

La commission commune germano-indienne pour la coopération industrielle et économique a siégé pour la dernière fois au mois de septembre 2010 à New Delhi, sous la présidence des ministres de l'économie des deux pays. Elle comprend actuellement sept groupes de travail compétents pour les questions d'énergie, de formation professionnelle, d'industrie automobile, d'agriculture, d'infrastructures, de charbon et de tourisme.

Les relations économiques entre les deux États sont positives dégageant un potentiel de croissance. La part de l'Inde dans le commerce extérieur allemand représente seulement 0,5 %, soit environ autant que la part de l'Afrique du Sud. En revanche, les échanges commerciaux entre l'Allemagne et la Chine ont atteint 93 milliards d'euros en 2008. La Chine représentait ainsi 10 % du commerce extérieur allemand. Les faiblesses de l'Inde dans les domaines des infrastructures et de l'énergie, ainsi que les obstacles rencontrés par les sociétés étrangères souhaitant s'implanter localement demeurent hautement problématiques. C'est pourquoi, parmi les entreprises allemandes, l'Inde pâtit d'une image moins positive que la Chine. Pourtant, les sociétés allemandes qui s'installent en Inde obtiennent rapidement des résultats aussi bons, parfois même meilleurs, qu'en Chine⁶.

⁵ Deutsche Auslandshandelskammern (AHK), *Germany Trade & Invest: Wirtschaftsdaten kompakt : Indien*, 2010 disponible sur : <http://ahk.de/fileadmin/ahk_ahk/GTal/indien.pdf> (au 23 février 2011).

⁶ Berschens, Ruth, « Mit dem Kanzler im Wirtschaftswunderland », *Handelsblatt*, 8 octobre 2004.

Des échanges scientifiques, technologiques et culturels

Un deuxième domaine majeur des relations germano-indiennes est la coopération en matière scientifique et technologique. Dès 1958, l'Allemagne avait aidé à la création de l'Indian Institute of Technology (IIT) à Madras (aujourd'hui nommée Chennai), qui compte maintenant parmi les institutions leaders en la matière. En 1996, le comité germano-indien pour la science et la technologie avait défini les grandes lignes de la coopération bilatérale.

En Allemagne, le débat sur la menace d'une pénurie des compétences et la nécessité de favoriser l'entrée de migrants hautement qualifiés a débouché en 2000 sur l'instauration d'une *green card*. Dans les premières années, les ingénieurs indiens spécialistes des softwares ont été, sur le plan numérique, les premiers bénéficiaires de cette facilité d'immigration⁷. Par la suite, l'euphorie des premiers temps retombée, la disposition des experts indiens à émigrer vers l'Allemagne est affaiblie par la barrière linguistique, le manque d'incitation fiscale, et des problèmes liés à la durée de séjour autorisée et à la question du regroupement familial.

L'Inde a également un grand intérêt au renforcement de la coopération dans l'ensemble des secteurs de la formation. Plus de 60 ans après l'indépendance, le taux officiel d'alphabétisation s'établit autour de 60 % de la population. Ce chiffre met en évidence les déficits de l'enseignement primaire. L'économie en croissance rapide souffre d'un manque de personnel qualifié. Chaque année près de 3 millions d'individus arrivent sur le marché du travail indien avec un diplôme universitaire en poche, mais des études montrent qu'ils ne sont pas pleinement opérationnels en raison des faiblesses de la formation⁸. À cet égard, l'Inde doit dans les années à venir renforcer son secteur universitaire, tant au plan quantitatif que qualitatif. L'avantageux « dividende démographique », sur lequel l'Inde peut théoriquement compter grâce à sa population très jeune, est

⁷ Zingel, Wolfgang Peter, « Indien: Erfolgreich als Dienstleistungsexporteur », in Draguhn, Werner (dir.), *Indien 2000. Politik, Wirtschaft, Gesellschaft*, Hambourg, p. 343-363.

⁸ *Marktstudie Indien für den Export beruflicher Aus- und Weiterbildung*, Bonn, Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF), 2010, p. 16.

transformé en handicap par le manque d'investissements dans le domaine de la formation. C'est dans ce contexte que l'ancien président Abdul Kalam a déclaré en 2003 vouloir faire de l'Inde une « superpuissance du savoir » d'ici à 2020⁹.

Lors des visites en Inde du chancelier Gerhard Schröder en 2004 et de la chancelière Angela Merkel en 2007, plusieurs accords visant à intensifier la coopération dans les domaines des sciences et de la technologie ont été signés. Cette collaboration s'exerce actuellement dans trois domaines : programmes d'échange pour les étudiants et les scientifiques ; projets de recherche communs menés dans le cadre des programmes spécialisés du ministère fédéral allemand pour l'éducation et la recherche (*Bundesministerium für Bildung und Forschung* - BMBF) et de la Communauté allemande de recherche (*Deutsche Forschungsgemeinschaft* - DFG) ; et enfin « projets de mobilité » comprenant notamment des séminaires, des conférences et des visites de délégations spécialisées. Les domaines privilégiés sont la biotechnologie, la production technologique mais aussi sur la recherche en matière de santé, de technologie de l'information, d'environnement, de développement durable, de matériaux, d'espace, de prévention et gestion des catastrophes et de sécurité¹⁰. En 2008 le Centre germano-indien pour la science et la technologie (*Indo-German science and technology centre*, IGSTC) a été inauguré à New Delhi.

Dans le même temps, plusieurs universités allemandes ont ouvert des antennes en Inde afin de renforcer la coopération scientifique avec les établissements du sous-continent. Tous les instituts de recherche allemands comme la *Max-Planck-Gesellschaft* (MPG), la *Helmholtz-Gemeinschaft*, la *Leibniz-Gemeinschaft* ou encore la *Fraunhofer Gesellschaft* sont présents en Inde à travers des missions ou des programmes d'aides et de recherche. En 2011, une maison allemande de la science et de l'innovation (DWIH) doit ouvrir à New Delhi. La coopération en matière scientifique et technologique a pris une ampleur significative grâce à des actions communes comme le « train de la science » (*Science Express*)¹¹ en 2007 et 2008. En l'espace de 8 mois, le train s'est arrêté dans 57 villes indiennes afin de sensibiliser à l'intérêt de l'Allemagne comme destination pour étudier et innover. En outre, l'Inde est l'un des cinq partenaires du « Dialogue pour le développement durable » (« Dialogue for sustainability »). Grâce à l'engagement croissant des institutions universitaires allemandes, le nombre d'étudiants indiens en Allemagne a augmenté au cours des dix dernières années pour atteindre aujourd'hui environ 4 200 personnes. Il existe de surcroît quelque soixante partenariats universitaires germano-indiens. Le

⁹ A. Kalam, « Vision for 2020 », *India Today*, 17 mars 2003, p. 23.

¹⁰ *Indien*, Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF), Bonn, 2010. <<http://www.bmbf.de/de/1524.php>> consulté le 23 février 2011.

¹¹ « PM, Merkel flag off "Science Express" », *The Hindu*, 31 octobre 2007.

service académique allemand à l'étranger (*Deutscher akademischer austausch dienst* - DAAD) est actif en Inde depuis 1960 et dispose de quatre bureaux dans des universités indiennes.

La coopération bilatérale en matière scientifique et technologique s'inscrit également dans le cadre européen, comme en témoignent le réseau « New INDIGO » (*Initiative for the Development and Integration of Indian and European Research*) et de la participation de l'Inde au réacteur thermonucléaire ITER en France.

L'Allemagne peut également s'implanter sur l'important marché de la formation professionnelle afin de satisfaire le besoin croissant de l'Inde en personnel qualifié. Malgré le fort potentiel pour développer la coopération bilatérale dans ce domaine, il convient de garder en tête les différences structurelles qui existent entre les deux pays sur les marchés de la formation et du travail.

Dans le domaine de la culture, l'Allemagne jouit en Inde d'une excellente image depuis plusieurs décennies. Au XIX^e siècle, les indianistes allemands ont largement contribué à la recherche et à la systématisation des langues indiennes. En hommage aux travaux de l'orientaliste Max Müller, les Instituts Goethe implantés en Inde sont appelés depuis 1957 « Max Müller Bhavan ». Il existe actuellement trois jumelages communaux qui doivent permettre le développement de liens entre les sociétés civiles¹²: Brême avec Pune, Stuttgart avec Mumbai et New Delhi. Le « *Festival of India in Germany* » en 1991 et le « *German Festival in India* » en 2000 et 2001 furent des moments forts de la coopération et permirent d'approfondir les échanges culturels entre les deux pays. En 2006, l'Inde était l'invité d'honneur de la foire du livre de Francfort. De septembre 2011 jusqu'à la fin 2012, une « Année de l'Allemagne en Inde » est programmée, et doit être suivie d'une « Année de l'Inde en Allemagne ».

¹² Pour prendre connaissance des activités en matière de coopération culturelle entre les deux pays, voir Spiess, Clemens, *Tradition und Aufbruch. Die deutsch-indischen Kulturbeziehungen. Bestandsaufnahme und Empfehlungen*, Stuttgart, Institut für auslandsbeziehungen (Ifa), 2009.

De nouvelles priorités pour l'aide au développement

L'Inde a longtemps fait figure de symbole des pays en voie en développement. À la faveur de la croissance économique des années 1990, les gouvernements indiens successifs se sont efforcés de faire oublier cette image négative. Au cours des dernières années, l'Inde a insisté sur son soft power, ce qui lui a permis d'accroître son attractivité pour les investisseurs étrangers¹³. En septembre 2003, le gouvernement dirigé par le parti nationaliste hindou Bharatiya Janata Party (BJP) avait décidé de renoncer aux coopérations pour le développement prévues avec plusieurs États occidentaux¹⁴. Il entendait ainsi signifier le refus du conditionnement de l'aide au développement au progrès en matière de respect des droits de l'Homme. Cette volonté d'indépendance à l'international s'inscrivait dans l'ambition du BJP de faire reconnaître l'Inde comme une grande puissance. En effet, le refus de toute influence extérieure est depuis longtemps une valeur centrale de la politique étrangère indienne. Du côté européen, une question au demeurant légitime se posait en matière de politique de développement : pouvait-on toujours considérer comme un bénéficiaire classique de l'aide publique un pays qui jouissait d'une croissance économique annuelle de 6 à 8 % et disposait de missiles nucléaires, de porte-avions et de satellites ? Toutefois, étant donné les défaillances persistantes de l'Inde en matière économique et sociale, le pays ne pouvait se passer totalement de la coopération en matière de développement. L'Inde a donc fait le choix de s'appuyer, pour ses relations bilatérales, sur un nombre limité de contributeurs (en particulier l'Union européenne, les États-Unis, l'Allemagne, la Russie, le Japon, le Royaume-Uni et la France) et simultanément sur un large éventail d'organismes donateurs multilatéraux.

Malgré tous les succès économiques remportés et les taux de croissance flatteurs affichés au cours des dernières années, l'Inde demeure un pays en développement. Quelque 75 % de la population vit avec moins de deux dollars par jour. En 2009, le pays était classé

¹³ C. Wagner, « India's Soft Power: Prospects and Limitations », *India Quarterly: a journal of international affairs*, 28 janvier 2011, vol. 66, n° 4, p. 333-342.

¹⁴ R. Marcelo, « India Opts to Decline Aid from All But Six Countries », *Financial Times*, 8 juillet 2003.

au 134^e rang sur 182 pour l'Indice de Développement Humain (IDH) calculé par les Nations Unies. En raison de son importante population et du mauvais état de son système de santé et d'éducation, l'Inde a un rôle crucial à jouer dans la réussite des objectifs du Millénaire pour le développement. Or, le pays a indubitablement besoin d'un soutien international pour remplir ces objectifs.

Jusqu'à aujourd'hui, l'Inde est le premier pays bénéficiaire de l'aide au développement bilatérale accordée par Berlin. Entre 1958 et 1997, l'Allemagne a octroyé à New Delhi des crédits à hauteur de 17,3 milliards de Deutsch Mark. Depuis lors, les priorités de la coopération bilatérale ont changées. Tout en continuant à soutenir la mise en place d'un système de santé, Berlin veille à renforcer la collaboration en matière d'environnement, d'énergie et de développement économique durable. En 2008, au cours des négociations entre les deux gouvernements, l'Allemagne a décidé l'attribution supplémentaire de 84 millions d'euros à la coopération pour le développement. La même année, les deux États ont défini un cadre commun et stratégique pour la future politique de développement, en l'axant sur la lutte contre la pauvreté. Dans le domaine environnemental, l'accent est mis sur la protection de l'environnement en milieux urbain et industriel et sur la gestion des ressources naturelles. Dans cette perspective, une série de projets a été conçue, notamment pour améliorer la distribution des eaux et pour relever les défis se posant aux agglomérations urbaines, comme la gestion des ordures, de la qualité de l'air et l'amélioration des infrastructures. L'Inde souffre depuis des années de déficits chroniques en matière de distribution d'énergie. En 2006, le forum germano-indien de l'énergie a été créé avec pour mission de se pencher sur la modernisation des centrales à charbon indiennes, sur l'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables (énergies hydraulique, éolienne, solaire et de biomasse), sur la distribution décentralisée d'énergie et sur un développement respectueux de l'environnement (Clean Development Mechanism, CDM).

Dans le domaine du développement économique durable, l'effort porte en priorité sur des projets visant à réformer les banques coopératives et à améliorer le système de microcrédits. Encore aujourd'hui dans les zones rurales, trop peu d'individus ont accès à des crédits réellement remboursables et beaucoup continuent de s'endetter auprès des prêteurs traditionnels. Cette situation explique en partie la dramatique recrudescence des suicides dans certaines régions. Les efforts de Berlin pour soutenir la mise sur pied de systèmes sociaux en Inde s'inscrivent également dans cette problématique. Le gouvernement dirigé par l'United Progressive Alliance (UPA) poursuit une stratégie de croissance inclusive, destinée à faire participer davantage de personnes au développement économique. Pour l'heure, seul le secteur de l'économie formelle, qui ne regroupe pas plus de 9 % de la population indienne, dispose des moyens pour instituer des systèmes de sécurité sociale. En sus de la coopération pour le développement avec les institutions publiques indiennes, l'Allemagne soutient à hauteur de 30 millions d'euros les travaux d'ONG présentes dans le pays et qui luttent principalement contre la pauvreté.

Intérêts et divergences en matière de sécurité

Dans les années 1960, les liens entre la République Démocratique Allemande (RDA) et l'Inde représentaient la préoccupation centrale de la République fédérale (RFA) quand il s'agissait pour elle de définir ses relations avec New Delhi. La coopération économique et en matière de développement avec Bonn revêtait pour l'Inde une grande importance, qui justifiait de maintenir une préférence en faveur de la RFA et au détriment de la RDA¹⁵. Toutefois, dans le contexte de la Guerre froide, l'intérêt de la RFA pour l'Inde restait relativement modeste, si bien que la relation bilatérale a pu être définie à l'époque comme une forme de « négligence bienveillante »¹⁶.

Après la chute de l'Union soviétique et la réunification allemande, les intérêts de Berlin et de New Delhi en matière de diplomatie et de sécurité se sont rapprochés. Les deux États ont des positions concordantes sur nombre de questions de sécurité internationale comme la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes de destruction massive, et tous deux clament leur attachement à la démocratie, aux droits de l'homme et aux réformes économiques.

Au début des années 1990, un groupe de conseillers germano-indien a été créé. Il était chargé de proposer des pistes pour le développement de la relation bilatérale. Depuis lors, le dialogue politique entre les deux États s'est intensifié. L'Allemagne accorde une grande importance au rôle politique croissant de l'Inde sur la scène politique internationale¹⁷. En 2001, le ministre de la défense allemand Rudolf Scharping engagea un dialogue stratégique avec New Delhi, impliquant notamment l'organisation de discussions entre les états-majors des deux armées et la possibilité de former des officiers indiens au sein de l'armée allemande (la Bundeswehr). En

¹⁵ J. H. Voigt, « Deutsch-indische Beziehungen im 20. Jahrhundert », in Indian Council for Cultural Relations, *Indien in der Gegenwart*, 4. (1999) 4, p. 15 et suivantes.

¹⁶ D. Rothermund, « Die deutsch-indischen Beziehungen », in D. Rothermund, (dir.), *Indien. Kultur, Geschichte, Politik, Wirtschaft, Umwelt. Eine Handbuch*, Munich, 1995, p. 474.

¹⁷ K. K. Katyal, « India has a big responsibility for international order », *The Hindu*, 17 mai 2000.

2006, les deux États signèrent un accord prévoyant le renforcement de la coopération en matière de politique de sécurité¹⁸.

Dans le cadre du « Processus de Heiligendamm », l'Allemagne entendait en 2007 favoriser l'intégration de l'Inde et d'autres pays émergents au sein des mécanismes de conseil et de concertation du G7 et du G8. Avec l'initiative commune du G4 visant à obtenir chacun un siège permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, Berlin et New Delhi ont également manifesté leur souhait d'assumer davantage de responsabilités sur la scène internationale. L'Inde est depuis plusieurs années l'un des plus importants pourvoyeurs de troupes des casques bleus, tandis que l'Allemagne est l'un des principaux contributeurs financiers des Nations Unies. En 2010, les deux pays ont été élus pour deux ans au Conseil de sécurité des Nations Unies en tant que membres non permanents.

Entre 2004 et 2008, l'Inde a été, derrière la Chine, le plus gros importateur d'armes au niveau mondial. L'Allemagne est depuis longtemps un important collaborateur de New Delhi dans le domaine de l'industrie de l'armement, principalement pour les composants technologiques des avions et des navires. Au niveau européen, Berlin fait figure, aux côtés de Londres, Varsovie et Paris, de partenaire de premier plan pour New Delhi. La modernisation des forces indiennes, qui représentent la troisième plus grande armée du monde en termes d'effectifs, constitue pour l'Allemagne un marché significatif. Au cours des dernières années, Berlin a assoupli sa politique d'exportation d'armements et les industries allemandes actives dans ce domaine s'emploient à approfondir la coopération avec New Delhi¹⁹. Entre 2004 et 2008, Berlin tenait la 9^e place parmi les fournisseurs d'armes à l'Inde, tandis que Paris occupait le 5^e rang²⁰. Aux côtés de ses partenaires européens, l'Allemagne encourage la vente de l'avion de combat Eurofighter à New Delhi, au sujet de laquelle l'ancien ministre de la défense Karl-Theodor zu Guttenberg s'est engagé lors de sa visite en Inde au mois de février 2011²¹. Toutefois, entre 2008 et le printemps 2010, plusieurs commandes d'armements émanant de New Delhi ont été écartées par le Gouvernement fédéral. Pour justifier ses décisions, celui-ci a invoqué des réserves sur la situation des droits de l'Homme et sa désapprobation de certains conflits internes persistants en Inde²².

¹⁸ « India, Germany to sign joint defence pact », *Times of India*, 2 septembre 2006.

¹⁹ C. Hein, « Die deutsche Rüstungsindustrie entdeckt Indien », *faz.net*, 30 août 2006.

²⁰ Bonn International Center for Conversion (BICC), Informationsdienst : Sicherheit, Rüstung und Entwicklung in Empfängerländern deutscher Rüstungsexporte. Länderportrait Indien, Bonn, 2009, p. 8.

²¹ T. Matern, « Guttenberg wirbt in Indien für den Eurofighter », *Süddeutsche Zeitung*, 10 mai 2011, p. 9.

²² Gemeinsame Konferenz Kirche und Entwicklung, *Rüstungsexportbericht 2010 der GKKE*, Berlin, 2010, p. 48.

Par ailleurs, malgré les réactions critiques en Allemagne, le Gouvernement fédéral a apporté son soutien à l'accord nucléaire signé par Washington et New Delhi à l'été 2008. En effet, Berlin présidait alors le Nuclear Suppliers Group (NSG) au moment de la réunion décisive²³ et les entreprises allemandes de l'énergie espéraient, grâce à cet accord, intensifier la coopération avec l'Inde en matière de technologies nucléaires²⁴.

Malgré le partage de valeurs et intérêts communs, des divergences demeurent entre l'Allemagne et l'Inde sur les questions internationales. Les deux États suivent des modèles de politique étrangère différents. Berlin défend un multilatéralisme effectif, qui passe par l'instauration de règles contraignantes pour les États. En revanche, si l'Inde a également d'une longue tradition d'action au sein d'organismes multilatéraux qui remonte aux engagements pris par Nehru dans les années 1950, elle aspire à jouer le rôle d'une grande puissance classique et, à ce titre, se considère l'égal de la Chine. C'est pourquoi New Delhi refuse d'adhérer à certaines conventions internationales sources d'obligations, notamment celles relatives à des alliances militaires, les considérant comme des restrictions excessives à sa marge de manœuvre en politique étrangère. Ainsi, l'Inde a exclu de signer le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ne soutient pas la Cour Pénale Internationale (CPI) et n'est pas disposée à adhérer aux régimes de protection du climat impliquant des contraintes juridiques. Des différences continuent en outre à apparaître lorsque sont abordées les questions relatives aux droits de l'Homme. L'Allemagne et l'Inde partagent une vision occidentale des droits de l'Homme, mais les violations de ces droits en Inde, notamment au Cachemire, ou encore les exactions contre les minorités religieuses ne cessent de susciter les critiques du gouvernement allemand et de l'UE. New Delhi continue de rejeter des initiatives présentées par les États occidentaux au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, au motif qu'elles constitueraient des tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures.

²³ S. Varadarajan, « India, Germany hopeful of NSG clearance in one shot », *The Hindu*, 10 février 2008.

²⁴ « Germany keen on closer defence, civil nuclear ties », *The Hindu*, 21 décembre 2009.

Perspectives

Les relations germano-indiennes ont nettement progressé depuis les années 1990. Les deux États convergent sur des points fondamentaux qui en font logiquement des partenaires stratégiques. L'ouverture économique et l'entrée du sous-continent sur le marché mondial ont conduit à un engagement croissant des sociétés allemandes en Inde et au développement des relations économiques entre les deux pays. L'accroissement des liens bilatéraux dans les domaines des sciences et des technologies représente pour l'Allemagne un enjeu majeur, qui dépend beaucoup de la qualité de la formation et du niveau des exportations.

À travers leur initiative commune visant à obtenir chacun un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies, Berlin et New Delhi ont clairement manifesté leur volonté d'exercer des responsabilités accrues dans le système international du XXI^e siècle. Malgré quelques divergences, l'Inde est un partenaire important pour la politique internationale de l'Allemagne et de l'Europe. Les succès dans la lutte contre le terrorisme, les trafics de drogue transfrontaliers, la criminalité et la dissémination incontrôlée de la technologie nucléaire à travers le monde sont incertains sans la participation active de l'Inde. En outre, comparée à ses voisins, l'Inde demeure malgré ses problèmes intérieurs un pôle de stabilité politique et diplomatique.

En raison de l'interdépendance croissante dans la sphère de l'économie mondiale, les relations avec la Chine auront, pour la politique asiatique de Berlin, davantage d'importance que celles avec l'Inde. Ainsi, vingt-huit députés participent au groupe parlementaire pour les relations germano-indiennes au sein de l'actuel Bundestag, tandis que le groupe parlementaire pour les relations sino-allemandes comprend soixante-dix-sept députés. Toutefois, en raison du développement des relations économiques et politiques tant au plan bilatéral qu'au niveau de l'Union européenne, l'importance de l'Inde pour la politique étrangère de Berlin va continuer à croître à moyen terme. Afin de concevoir une politique étrangère qui s'attache à toujours faire prévaloir dans les relations internationales la force du droit sur le droit du plus fort, il convient de tenir compte autant des questions de politique normative que des enjeux de politique économique. À cet égard, si la Chine est le symbole des intérêts et succès économiques de la politique asiatique de Berlin, alors l'Inde devrait devenir le symbole des valeurs et principes qui unissent l'Allemagne et l'Europe à la plus grande démocratie du monde.

Notes du Cerfa

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les Notes du Cerfa sont des textes concis, à caractère scientifique et de nature « policy oriented ». À l'instar des Visions franco-allemandes, les Notes du Cerfa sont accessibles sur le site Internet du Cerfa, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

Dernières publications du Cerfa

Roman Herzog Institut, Dominik H. Enste, Vera Erdmann, Tatjana Kleineberg, *Les mythes sur la classe moyenne en Allemagne*, Note du Cerfa, n° 83a, avril 2011.

Thorsten Hellmann, Daniel Schraad-Tischler, Robert Schwarz, *Equité sociale dans l'OCDE. Où se situe l'Allemagne ? Indicateurs de développement durable 2011*, Note du Cerfa, n° 83b, avril 2011.

C. Deubner, *Mieux gouverner la zone euro : le fragile compromis franco-allemand*, Note du Cerfa, n° 82, mars 2011.

L.-M. Clouet, A. Marchetti, *Un leadership par la crédibilité. Perspectives franco-allemandes sur l'avenir de l'Union européenne*, Visions franco-allemandes, n° 18, mars 2011.

F.-L. Altmann, *Les Balkans vus de Berlin aujourd'hui*, Note du Cerfa, n° 81, mars 2010.

Le Cerfa

Le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le Cerfa bénéficie d'un financement paritaire assuré par le Quai d'Orsay et l'Auswärtiges Amt ; son conseil de direction est constitué d'un nombre égal de personnalités françaises et allemandes.

Le Cerfa a pour mission d'analyser les principes, les conditions et l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de trouver et de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Hans Stark assure le secrétariat général du Cerfa depuis 1991. Louis-Marie Clouet y est chercheur et responsable de la publication des Notes du Cerfa et des Visions franco-allemandes. Nele Wissmann travaille au Cerfa comme assistante de recherche et est chargée de mission dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir ».